



**Cfdt:**

Secteur  
Sécurité Sociale

# POUVOIR D'ACHAT

**NÉGO SALARIALE 2023  
RENDEZ-VOUS LE 31 AOÛT !**

L'UCANSS a enfin reçu les arbitrages des pouvoirs publics mais seulement en date du 20 juillet, la négociation salariale 2023 est donc repoussée à la fin de l'été. Nous sommes loin des 15 jours annoncés par le ministère de la santé et de la prévention le 22 juin !

**Que doivent faire les salariés de la Sécu pour que leur investissement soit enfin reconnu ?**

**Que doivent faire les organisations syndicales pour se faire réellement entendre des pouvoirs publics ?**

**La CFDT ne se contente pas d'attendre !**

La CFDT agit en parallèle à d'autres niveaux avec l'envoi d'un dossier démontrant, chiffres à l'appui, la dépréciation de nos salaires aux parlementaires.

Des interpellations reprenant ce dossier ont également été adressées aux ministères concernés.

Plusieurs députés, sénateurs et formations politiques nous ont indiqué qu'ils se saisiraient de cette problématique dans le cadre du PLFSS. Des questions écrites ont déjà été posées devant l'Assemblée Nationale et le Sénat.

L'intersyndicale Sécu a adressé, le 20 juillet, un courrier aux ministères concernés et à la 1ère ministre afin de rappeler l'urgence de la situation et les attentes légitimes des salariés de l'institution pour 2023.

**La CFDT regrette vivement le retard pris par les pouvoirs publics pour communiquer à l'employeur leur arbitrage salarial 2023. Nous attendons maintenant d'en connaître la teneur et nous sommes prêts à entrer dans la négociation le 31 août prochain.**

**La CFDT portera sa revendication d'une augmentation de 8% de la valeur du point avec un montant minimum garanti de 160€ brut.**



Flashez  
pour plus  
d'info CFDT

A Paris, le 21 juillet 2023

Retrouvez-nous sur :



Je souhaite  
adhérer